



Le contexte rappelé par Arthur de CAZENOVE

Responsable de l'Unité Etudes et Projets - Projet LIFE IP SMART WASTE



Retrospective 2020 : Impacts COVID et préparation pour les nouveaux entrants au projet.

Une note sur les impacts du COVID pour le projet a été rédigée à l'attention de la

Commission Européenne en avril 2020, présentant particulièrement deux points :

- **Décalage de la phase 1 de projet d'un an** soit réajustement du calendrier de projet avec une phase 1 (1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2021) et une phase 2 (1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2023).
- **Paiement intermédiaire décalé à 2022** sur la base d'une clôture des comptes au 31/12/2021

Rappel des Avenant en cours :

- Avenant 2020 : Nouveaux lauréats/ Dissolution SMZV/ Modification calendrier de projet. Intégration de 13 nouveaux lauréats (7 publics et 6 issus du privé) pour un montant total de dépenses éligibles de près de 3,2MEUR.
- Avenant financier 2021 : Modification du Grant Agreement financier suite modifications des ventilations financières effectuées -> possibilité d'ajuster sa maquette financière jusqu'au 31/12/2020.

L'animation du Projet

Beaucoup d'Ateliers thématiques à l'échelle de la Région ont vu le jour, on en compte déjà 22, les derniers ont eu lieu en visioconférence, des visites de sites et une journée d'échange entre élus (EDUCTOUR). Malheureusement, la situation sanitaire contraint tous ces RDV mais le planning est bien rempli et ils reprendront en présentiel dès que cela sera possible.

Bilan technique :

- 74% des 140 opérations lancées. 14 opérations à lancer dès 2021 pour un montant total de 1 786 169 €.
- 20 opérations terminées, des retours d'expérience disponibles pour tous, dont 8 opérations terminées avec indicateurs complets

- 65% des opérations complémentaires lancées => 25% des dépenses prévues engagées
- De nouveaux partenaires au Projet : 2 appels à projet pour identifier de nouveaux partenaires (2021-2023)**

Stratégie territoriale en matière de prévention et de gestion des matières organiques :

7 lauréats (EPCI et syndicats) :

- Alpes de Haute-Provence (1)
- Hautes-Alpes (3)
- Alpes-Maritimes (1)
- Vaucluse (1)
- Var (1)

Expérimentation de solutions numériques innovantes pour développer l'économie circulaire à l'échelle d'un territoire :

5 lauréats (entreprises et associations):

- Lutte contre le gaspillage alimentaire dans le secteur de la restauration publique et privé
 - Valorisation de biodéchets des ménages
 - Logistique inversée en hypercentres pour un meilleur tri des déchets d'activités économiques
 - Traçabilité des déchets de la filière pêche
 - Réemploi et réutilisation (promotion des acteurs locaux)
- Ces 13 candidats deviendront bénéficiaires associés du projet européen au 1er janvier 2021 (sous réserve de complétude des dossiers déposés)

Bilan Financier

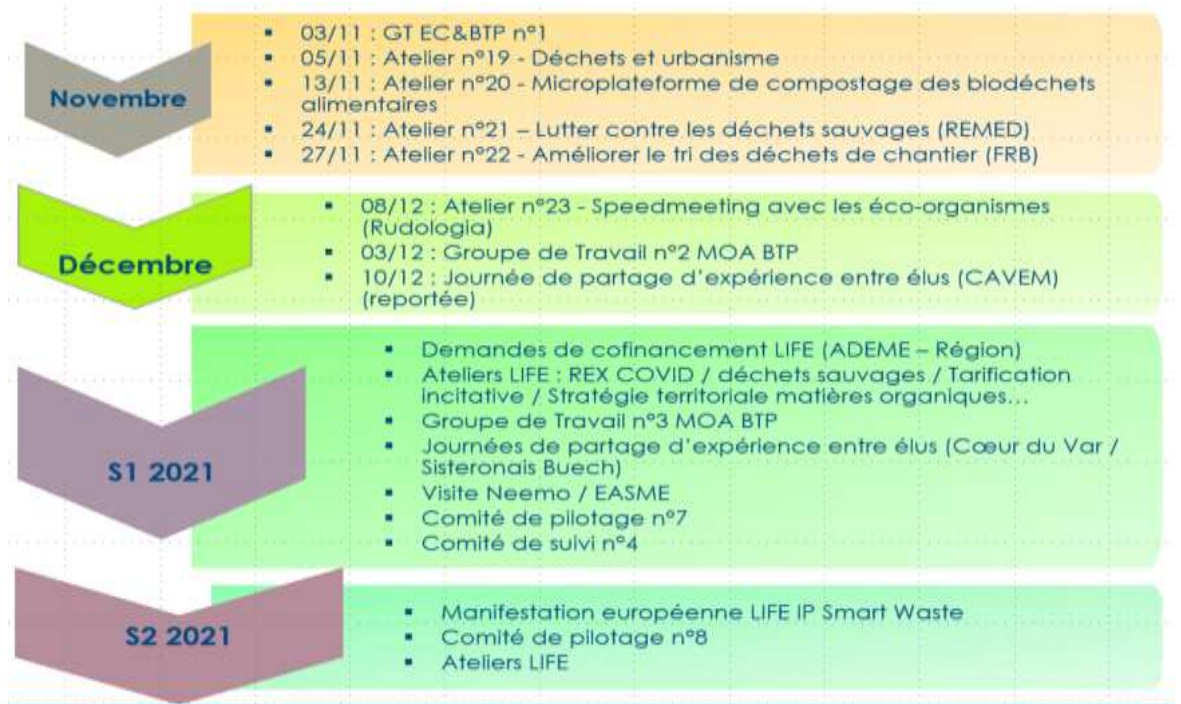
Plus de 7,7 Millions d'€ de dépenses éligibles réalisées au 30/09/2020 pour les 18 partenaires concernés ;

Dépenses par Catégorie :

- **Equipements** (majorité des dépenses réalisées) env. 3 M €
 - **Infrastructures** près de 1,8 M €
 - **External assistance** env. 1,7 M €
 - **Frais de personnel** env. 1 M €
- Consumables, Overheads, Other costs et Travel** sont plus résiduels 110 k€

Depuis 2014, une partie de la mise en œuvre du programme européen LIFE a été déléguée par la Commission européenne à l'Agence, EASME. Début 2018, c'est également le cas des Projets Intégrés pour l'environnement.

Le Planning prévisionnel du Projet



Anne CLAUDIUS PETIT ■ Conseillère régionale

Vice-Présidente de la Commission "Biodiversité, Développement durable, Parcs naturels régionaux et Mer"

Vice-Présidente de la Commission "Croissance verte, Transition énergétique, Énergie et Déchets"

“ Je salue l'avancement présenté dans le cadre de ce 3^{ème} **Comité de Suivi** du projet intégré LIFE SMART WASTE malgré les crises sanitaire,

économique et sociale que nous traversons, qui ont touché de plein fouet les territoires et engendré de nombreuses urgences venant s'ajouter à vos tâches quotidiennes.

Cette année, même si elle est particulière, ne doit cependant pas nous empêcher de poursuivre la sensibilisation des élus locaux aux enjeux de la prévention et de la gestion des déchets, en vue de poursuivre la dynamique enclenchée depuis presque 3 ans par exemple en participant aux **journées de partage d'expériences** prévues en 2021.

L'année 2021 sera un temps fort du projet avec **l'intégration des treize lauréats des appels à projet** et nous les accueillons avec plaisir. Ces opérations supplémentaires vont ainsi permettre de couvrir l'ensemble des bassins de vie de la région et **d'expérimenter des solutions** pour la prévention et la gestion des biodéchets, des déchets verts mais également des déchets marins et des déchets des administrations et des entreprises.

Elle sera également marquée par l'organisation d'une **manifestation de dimension européenne** par la Région à l'automne 2021 et la deuxième **visite d'EASME** sur notre territoire.

Je vous remercie de l'attention que vous portez à ce projet et vous invite à poursuivre cette dynamique qui permettra de répondre aux enjeux régionaux que nous nous sommes fixés à l'horizon 2025.

”